

PROFIL DE POSTE

Professeur d'agronomie - CNECA section 5 –

Emploi PR 23-897

Contexte d'exercice

L'École Nationale de Formation Agronomique (ENFA) de Toulouse-Auzeville est un des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Il a une mission nationale de formation pour tous les enseignants de l'enseignement agricole public. Il accompagne par la recherche et l'expertise et la production de ressources éducatives les évolutions et l'innovation de ce système d'enseignement technique.

L'ENFA assure également toutes les missions d'un établissement d'enseignement supérieur :

- des formations d'enseignement supérieur en collaboration avec les Universités,
- des activités de recherche en sciences de l'éducation (didactique des disciplines, travail et professionnalisation des enseignants), en sciences humaines et sociales et dans les sciences du vivant et de la matière,
- des activités de développement, de transfert et de valorisation.

Enfin, l'ENFA assure pour la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER), une mission d'accompagnement du changement et d'appui à l'innovation dans les établissements d'enseignement technique agricole. Cette mission est contractualisée dans le cadre du Système National d'Appui (SNA).

Toutes ses activités sont ouvertes à l'international.

Argumentaire

A l'interface de ces missions de formation et de recherche, le professeur en agronomie intégrera le département Sciences et technologies de l'agriculture et des agroressources (STAAR) - qui comprend une équipe pluridisciplinaire de formateurs et des équipes de recherche.

Aujourd'hui, la société et les politiques, insistent sur la nécessité d'inscrire les activités agricoles dans la dynamique du développement durable. L'agronomie doit être remise au cœur des pratiques et ses frontières doivent être dépassées pour répondre à ses attentes. L'enseignement et la formation initiale et continue des enseignants en agronomie est en pleine évolution.

Il contribuera à structurer la recherche en agronomie à l'ENFA avec des partenariats extérieurs.

I. Activités d'enseignement

Au sein du département STAAR, les charges d'enseignement du professeur seront de plusieurs types :

a) Formation initiale et continue des enseignants du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, en présentiel et à distance (FOAD) :

Année post-concours : le PR interviendra dans la formation des enseignants en agronomie productions végétales et éventuellement pour d'autres disciplines. Il développera plus particulièrement des contenus en lien avec la production d'herbe et son intégration dans les systèmes de culture et d'élevage. Il participera également au suivi des stages des professeurs stagiaires (20 HETD).

Formation continue des enseignants : le PR sera amené à proposer des stages de formation continue à destination des enseignants, notamment dans le domaine des systèmes herbagers et de l'adaptation des systèmes de culture aux changements climatiques (30HETD).

b) Formations diplômantes :

Dans le cadre du M1 et M2 du Master proposé par l'ENFA (Enseignement et Formation pour l'enseignement agricole et le développement rural), le PR pourra prendre la responsabilité des modules d'approfondissement disciplinaire et interviendra à la fois sur des contenus en agronomie et transdisciplinaires avec l'écologie, les sciences économiques, l'agro-équipement,... Il abordera plus particulièrement l'enseignement des outils nécessaires à la conception d'itinéraires techniques et de systèmes de culture innovants, les principes de la modélisation et les progiciels en lien avec la place de l'herbe dans le territoire. Il sera également amené à développer des articulations entre son champ disciplinaire et la didactique des disciplines (80 HETD). De façon complémentaire, il interviendra dans les enseignements et l'organisation des formations diplômantes co-habilitées LMD entre l'ENFA et les autres établissements d'enseignement supérieur du PRES Toulouse comme le master Agrofood Chain (22 HETD) .

c) Activités à conduire dans le cadre du Système National d'Appui mis en place par la DGER (SNA) et expertise :

Dans le cadre de l'accompagnement des rénovations, il proposera des ressources pédagogiques portant en particulier sur l'impact des changements climatiques sur les productions végétales (cas de la production fourragère) et sur la construction de systèmes de culture innovants incluant la problématique de l'herbe et de l'élevage (40 HETD).

II Activités de recherche

La mission de l'enseignant-chercheur consistera à fédérer les activités de recherche et les chercheurs en agronomie à l'ENFA. Il réalisera ses travaux en lien avec l'UMR AGIR, dans la perspective d'un rapprochement entre l'ENFA et cette UMR.

Conception de systèmes agricoles innovants - Une approche renouvelée par les apports de l'agro-écologie et de la modélisation systémique.

L'agriculture mondiale est aujourd'hui confrontée à de nombreux défis tels que le changement climatique, la crise énergétique et la volatilité des prix qui questionnent la durabilité, la robustesse et l'adaptabilité des systèmes de production. Ces systèmes doivent en outre assumer une fonction de gestion des ressources naturelles (eau, biodiversité, sol...). Une agriculture écologiquement intensive, basée sur une meilleure valorisation des complémentarités entre espèces et/ou une meilleure adaptation à l'environnement est une voie prometteuse à explorer et évaluer. Pour les systèmes de grandes cultures, cela peut consister à combiner différentes cultures dans l'espace et dans le temps ou, si on s'intéresse aux territoires, différents systèmes de culture en fonction de leur positionnement temporel et spatial aux ressources productives ou collectrices. Pour les exploitations d'élevage herbagers, il s'agit de raisonner la diversité des espèces prairiales aux échelles de la parcelle et du système fourrager. Enfin, le développement d'exploitations agriculture-élevage est une voie qui pourrait réduire les impacts environnementaux et augmenter l'autonomie des élevages.

L'objectif de la partie recherche est de développer une démarche ingénierique pour explorer et évaluer l'intérêt de la diversité biologique (s.l.) afin d'amplifier les capacités adaptatives des systèmes agricoles.

D'un point de vue scientifique, l'enjeu est d'élaborer une démarche pour concevoir des systèmes agricoles innovants mobilisant des connaissances et des savoir-faire différents, ainsi qu'une diversité de méthodes (modèles, indicateurs, expertise, approche participative et évaluation multicritère in silico).

L'enjeu finalisé de la recherche est de produire des connaissances et des méthodes pour les acteurs du développement et de la décision publique, afin de concevoir des systèmes agricoles innovants et flexibles valorisant la diversité biologique.

III Diplômes, expérience

Doctorat en sciences agronomiques

Habilitation à diriger des recherches en sciences agronomiques

Expérience dans l'enseignement supérieur

Expérience d'enseignement en formation initiale et/ou continue souhaitée

Expérience dans la formation d'enseignants souhaitée

Connaissance du système éducatif agricole souhaitée

Maîtrise de la langue anglaise souhaitée

Contacts :

Directrice : Véronique Bonne – tél. : 05 61 75 32 16 ou 32 11 veronique.bonne@educagri.fr

Délégué scientifique : Jean-François Marcel – tel 05 61 75 32 81 jean-francois.marcel@educagri.fr

Responsable du département : Aris Képhaliacos – tél 05.61.75.32.99 charilaos.kephaliacos@educagri.fr